

Aux Ateliers de l'Anah, Cécile Duflot fixe la feuille de route de l'Agence



La ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Cécile Duflot, a clôturé, le 17 octobre, les Ateliers de l'Anah. A cette occasion, elle a défini la feuille de route de l'Agence et confirmé les moyens dont elle disposera. L'Anah bénéficiera du produit de la vente aux enchères des quotas d'émission de CO2. Le projet de loi de finances (PLF) présenté le 28 septembre prévoit que les moyens de l'Agence seront significativement renforcés pour agir dans ses champs d'action prioritaires : la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique, la prévention et le traitement des copropriétés dégradées et l'adaptation des logements à la perte de l'autonomie. [En savoir plus](#)

La cinquième édition des Ateliers de l'Anah a réuni près de 600 participants issus des collectivités, des services de l'Etat et des opérateurs spécialisés de l'habitat privé. L'objectif de cette journée était de leur présenter les outils et l'expertise, dans les domaines technique, juridique, méthodologique et économique, que l'Anah met au service des territoires pour l'amélioration du parc privé social. [En savoir plus](#)

EN BREF

« Habiter Mieux » dans vos régions

Le 10 octobre dernier, la Directrice générale de l'Anah, Isabelle Rougier, s'est rendue à Saint-Brieuc afin de soutenir l'initiative « Au Bon Logement », mise en place par le PACT – Habitat & Développement des Côtes-d'Armor. « Au Bon Logement » est un autobus qui va à la rencontre des personnes pouvant bénéficier d'aides pour la rénovation thermique de leur habitat. Cette démarche illustre la volonté de l'Agence et de ses opérateurs d'améliorer le repérage des foyers touchés par la précarité énergétique.

Les réunions régionales du programme « Habiter Mieux », quant à elles, redémarreront le 23 octobre en Midi-Pyrénées. Depuis le début de l'année, treize régions ont organisé de telles tables rondes, qui permettent de créer des synergies entre les divers partenaires. Avec « Habiter Mieux », l'État et ses partenaires financent les travaux de rénovation thermique des propriétaires modestes vivant dans des logements anciens. [En savoir plus](#)

39%

C'est le gain énergétique moyen réalisé suite aux travaux financés dans le cadre du programme national "Habiter Mieux" pour lutter contre la précarité énergétique.

AGENDA

OCTOBRE

23 : Rencontre régionale « Habiter Mieux » en Midi-Pyrénées.

23, 24 et 25 : Assises de l'Habitat d'Ile-de-France, organisées par l'Association des Maires d'Ile-

de-France (AMIF).

NOVEMBRE

8, 9, 10 et 11 : Salon de l'Habitat Durable et des Energies Renouvelables.

14 et 15 : Salon de la Copropriété.

20, 21 et 22 : Congrès de l'Association des Maires de France (AMF).



L'autobus « Au Bon Logement », une initiative du PACT-Côtes d'Armor dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

A LIRE

Les Cahiers de l'ANAH



Perpignan : coup d'envoi du programme de requalification du quartier de la Gare



Le programme de requalification du quartier de la Gare de Perpignan a été lancé, le 19 septembre par René Bidal, Préfet des Pyrénées-Orientales, et Jean-Marc Pujol, le Maire de la ville, avec la signature de la convention du Programme National de Requalification des

Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD). L'objectif est de renforcer l'attractivité du quartier de la Gare, d'améliorer le cadre de vie et la mixité sociale. Cette convention permettra la réalisation d'une opération programmée de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU) améliorant 535 logements, ainsi que la création de 65 logements locatifs sociaux. Dans ce cadre, l'État et ses opérateurs, l'Anah et l'Anru (Agence nationale de la Rénovation urbaine), mobiliseront des moyens exceptionnels pour combattre des situations socialement difficiles liées à une dégradation du cadre bâti. Les habitants de ce quartier pourront disposer de nouveaux équipements et services de proximité, tandis que les rues et les espaces publics seront réaménagés.

A VOIR



ILS ONT DIT

« L'égalité territoriale qui me tient à cœur, c'est aussi une politique qui s'adresse aux territoires ruraux. (...) Dans ces territoires souvent délaissés, des ménages sont en situation de grande

précarité et leurs conditions de vie sont parfois dégradées : précarité énergétique, insalubrité, isolement, inadaptation au vieillissement et au handicap. L'action de l'Agence nationale de l'Habitat, dont les moyens seront significativement renforcés, sera décisive pour lutter contre le mal-logement dans ces territoires. J'y attache une importance particulière. »

a déclaré Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, lors du dernier Congrès HLM, le 27 septembre 2012.

DIRECTRICE DE PUBLICATION Isabelle Rougier **REDACTRICE EN CHEF** Hilda Schmit
CONTACT communication@anah.gouv.fr

[Gérer votre abonnement](#)

« Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez en faire la demande par email à l'adresse suivante : communication@anah.gouv.fr »